

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 mars 2024

Opération d'ampleur contre les « pousses » à La Réunion

8 personnes interpellées et leurs véhicules immobilisés



Du samedi 16 au lundi 18 mars 2024, dans le cadre des « Places Nettes », une opération de grande ampleur baptisée « Pousses 974 » a été menée à Cambaie et sur l'ensemble du département par la gendarmerie de La Réunion.

Conduite sous l'autorité de Jérôme Filippini, préfet de La Réunion, et sous la direction judiciaire du parquet de Saint-Denis, cette opération a notamment permis une présence visible, dissuasive et répressive à Cambaie, commune de Saint-Paul, zone régulièrement concernée par des « pousses » de véhicules.

Pendant une première phase opérationnelle de terrain, 431 personnes et 265 véhicules ont été contrôlés tandis que 64 infractions au code de la route ont été sanctionnées.

Dans le prolongement, une phase judiciaire est venue concrétiser les efforts entrepris avec **l'interpellation de 8 personnes**, dans le cadre de l'infraction de « rodéo motorisé » (L236-1 du code de la route : conduite d'un véhicule terrestre à moteur compromettant la sécurité des usagers ou la tranquillité publique et violations délibérées de la réglementation routière, en réunion). Ils encourent jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende. Les 8 véhicules utilisés ont été immobilisés et pourraient être confisqués, comme peine complémentaire.



L'opération a permis également la saisie de 50 grammes de produits stupéfiants (zamal, MDMA et cocaïne).

Les effectifs de l'escadron départemental de sécurité routière (EDSR) de La Réunion ont été renforcés pour l'occasion, par 72 militaires de l'escadron de gendarmerie mobile de Pithiviers (Loiret), des équipes cynophiles spécialisées dans la détection de stupéfiants. Ce sont 99 militaires de la gendarmerie qui ont été déployés sur les différentes phases de cette manœuvre opérationnelle d'envergure.

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr / Twitter – Facebook – Instagram – LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>



En complément des missions quotidiennes de sécurité des mobilités menées par l'EDSR, cette opération de lutte contre les rodéos motorisés vise à interdire et dissuader les auteurs, afin de préserver la population des nuisances engendrées et éviter que des comportements dangereux ne provoquent d'accidents graves.

D'autres actions seront menées à Cambaie et sur l'ensemble du territoire réunionnais, pour prévenir et réprimer la réitération des « pousses ».